
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MAI 1868.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. MOUTON.

Demande du sieur Pierre-Laurent-Elizé DAGNEAUX.

MESSIEURS,

Par requête en date du 9 mars 1868, le sieur Dagneaux sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né, le 13 décembre 1829, à Villequier-Aumont-Guyencourt (France).

Il a épousé une femme d'origine belge, dont il a plusieurs enfants; il réside à Liège, depuis le mois de novembre 1862.

Il fait le commerce de nouveautés en association avec le sieur Thiery, et la situation de ses affaires paraît bonne.

Sa conduite et sa moralité ne laissent d'ailleurs rien à désirer.

Votre commission est d'avis de lui accorder la faveur qu'il sollicite, le pétitionnaire s'engageant à acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

Le Rapporteur,

D. MOUTON.

Le Président,

H. DE BROUCKERE.
